

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 68 (1927), p. 77-89

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1927__68__77_0

© Société de statistique de Paris, 1927, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 3. — MARS 1927

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1927

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. JOSEPH GIRARD, PRÉSIDENT.
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JANVIER 1927.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
DISTINCTIONS HONORIFIQUES.
COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.
RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.
COMMUNICATION DE M. JEAN BOURDON : « LA POPULATION FRANÇAISE APRÈS LA GUERRE »
FIXATION NOUVELLE DE LA DATE DE LA RÉUNION D'AVRIL 1927.

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. JOSEPH GIRARD, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. Joseph GIRARD, président.]

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JANVIER 1927.

M. le Président met aux voix le procès-verbal de la séance du 19 janvier 1927.

Ce procès-verbal est adopté sous réserve de la modification de l'orthographe du nom d'un nouveau membre présenté en janvier 1927, M. BONNIER et non M. BONNIAC.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président annonce que les candidatures présentées dans la dernière séance n'ont soulevé aucune observation. En conséquence, MM. BAURY, BONNIER, SIMIONOV, GHEORGHIU, SALONE, J. BOUFFET, R. BOUFFET, MARTIN, WOLFF sont nommés membres titulaires.

D'autre part, M. le Président fait savoir qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes au titre de membres titulaires :

M. Jean MARTY, ancien élève de l'École Polytechnique, docteur en droit, secrétaire général adjoint de la Société Industrielle d'Énergie Électrique et de la Compagnie d'Électricité de Varsovie, 1, square du Croisic (XV^e), présenté par MM. Sindou et Giustiniani.

M. André THÉRY, directeur de la Succursale Opéra de la Banque Nationale de Crédit, 20, rue Cernuschi (XVII^e), présenté par MM. Barriol et Théry.

M. LÉVY AVIGNON, bachelier ès lettres, 85, rue de la Croix-Nivert (XV^e), présenté par MM. Barriol et Salètes.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

M. le Président dit qu'il a été heureux de relever dans les récentes promotions de la Légion d'honneur les noms de plusieurs de nos collègues :

M. Édouard FUSTER a été promu officier;

MM. Georges GIPPON et Edmond MICHEL ont été nommés chevaliers.

Il leur adresse, au nom de la Société, de bien chaleureuses félicitations.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages dont il donne l'énumération. Ces ouvrages seront déposés à la bibliothèque de la Salle de Travail de la Faculté de Droit.

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

Conformément à l'article 24 de notre règlement intérieur, le Trésorier et la Commission des Fonds et Archives présentent leur rapport sur le bilan au 31 décembre 1926, les comptes de l'exercice écoulé et le budget de 1927. Ces rapports sont insérés dans le présent Journal. M. le Président propose l'approbation des comptes et du budget de 1927; il adresse ses remerciements au trésorier et aux membres de la Commission des Fonds et Archives et met aux voix les conclusions de la Commission, lesquelles sont adoptées à l'unanimité.

Comme conséquence de ce vote, M. le Président précise que le prix de l'abonnement du Journal et la cotisation à verser obligatoirement par les membres correspondants (article 2 du règlement intérieur) seront portés, à partir du 1^{er} avril 1927, de :

36 francs à 45 francs pour les correspondants habitant en France,
40 francs à 50 francs pour les correspondants habitant l'étranger.

Les nouveaux prix seront applicables aux anciens membres à partir du 1^{er} avril 1927.

COMMUNICATION DE M. JEAN BOURDON : « LA POPULATION FRANÇAISE APRÈS LA GUERRE ».

M. le Président donne la parole à M. BOURDON pour le développement de sa communication et dont voici la substance :

« Les résultats globaux du recensement de 1921, connus depuis plusieurs années déjà, montrent la diminution totale subie par la population française en suite de la guerre, mais les résultats détaillés, publiés l'été dernier, donnent seuls la répartition de cette perte par âge et par sexe. Or, cette répartition est ce qui distingue la dernière guerre de presque toutes les guerres antérieures. Jadis, les armées étaient petites et les pertes militaires ne s'élevaient qu'à un faible chiffre, mais les populations civiles des pays envahis souffraient beaucoup de la guerre qui était presque sans importance pour l'État envahisseur mais désastreuse pour l'État envahi. Dans celui-là même l'aggravation de la mortalité portait sur les deux sexes et sur tous les âges : elle n'entraînait pas la disproportion des âges et des sexes qui est le trait caractéristique de l'Europe d'après-guerre et surtout de la France d'après-guerre, puisque notre pays est de tous les grands États celui qui a subi les pertes proportionnellement les plus lourdes. Seules les guerres de la Révolution et de l'Empire avaient pu produire un résultat analogue, car elles ont été faites presque tout entières hors de notre territoire et avec de gros effectifs, mais les recensements de ce temps ne donnaient qu'un chiffre global de la population : les recensements postérieurs à 1918 sont donc les seuls qui montrent avec détails et précision les conséquen-

ces d'une guerre où les pertes militaires furent énormes tandis que la mortalité civile s'élevait à peine, excepté dans les régions envahies, dès 1914, et dans l'intérieur, pendant l'épidémie de grippe.

« En 1911, on comptait en France 1.035 femmes pour 1.000 hommes. En 1921, la proportion s'élevait à 1.122 dans la population française (étrangers déduits comme dans la suite de cet exposé). Le déficit d'hommes est particulièrement marqué de 20 à 39 ans et il atteint un maximum entre 25 et 29 ans : 1.330 femmes pour 1.000 hommes.

« Le statisticien suédois Sundbärg avait montré que dans toutes les nations la moitié environ du total avait de 15 à 49 ans, l'autre moitié de la population ayant moins de 15 ans ou bien 50 ans et plus. On pourrait croire que les hécatombes subies par les hommes adultes auraient dû affaiblir cette proportion des âges moyens. En fait, il n'en est rien : en France et dans tous les pays d'Europe (hormis la Russie, dont le recensement effectué en 1920 paraît entaché d'erreurs graves qui expliquent sans doute l'exception apparente), le groupe de 15 à 49 ans continue à former la moitié et ordinairement même un peu plus de la moitié de la population totale, en France 520‰. Cela provient de la diminution des naissances pendant la guerre : elle a affaibli le groupe de 0 à 14 ans tellement qu'il est le seul dont le pourcentage ait diminué tandis que croissait celui du groupe de 50 ans et au delà.

« Plus le groupe de 0 à 14 ans l'emporte sur le groupe de 50 ans et au delà, plus la population est progressive. Les recensements d'après-guerre révèlent une population beaucoup moins progressive que celle d'avant-guerre. Sundbärg croyait pouvoir affirmer qu'une population était stationnaire lorsque 265 ‰ avaient moins de 15 ans et 230 plus de 50 ans. Si l'on admet cette donnée, quatre pays d'Europe étaient tombés au-dessous de l'état stationnaire, car sur 1.000 habitants on en trouvait au-dessous de 15 ans 255 en Esthonie, 254 en Autriche, 249 en Belgique et 227 en France. Notre pays était même le seul à présenter le type ultra-régressif puisqu'il avait moins d'enfants que de vieillards : 227 ‰ contre 250 ‰. Une pareille disproportion ne se rencontrait jusqu'alors que dans les classes sociales en voie d'extinction : elle prouve la nécessité et l'urgence pour notre pays d'une politique de la population.

M. le Président félicite M. Jean Bourdon de son exposé si précis et si clair. La situation démographique de la France y apparaît sans doute médiocre, notamment en ce qui concerne la fraction de la population âgée de moins de 15 ans, mais l'orateur n'a pas manqué de souligner que sa mauvaise natalité n'est pas la seule raison de l'infériorité constatée; celle-ci présente aussi un caractère accidentel résultant des pertes si cruelles subies du fait de la guerre. Il serait intéressant qu'on pût mettre en évidence la valeur relative de ces deux causes, par exemple en recherchant le coefficient qu'on eût obtenu sur la base des taux normaux de natalité, toutes corrections faites sur les « classes » de recensés dont les effectifs ont été bouleversés par la guerre, c'est-à-dire, pour ne parler que des classes jeunes, des enfants nés de 1915 à 1920.

M. le Président donne la parole à M. HUBER.

« Je n'ai pas grand'chose à ajouter au clair exposé de M. Bourdon sur la répartition par sexe et par âge de la population française d'après-guerre. Je voudrais seulement mettre en relief les différences très nettes qui se manifesteront dans le mode d'action des deux principales influences perturbatrices résultant de la guerre : pertes en hommes d'une part, déficit des naissances de 1915 à 1919 d'autre part.

« Les pertes en hommes sont de l'ordre de 1.300.000. Elles sont réparties sur environ trente classes de 1889 à 1918, les classes 1898 à 1917 ayant perdu au moins 10 % de leur effectif, celles de 1904 à 1915 au moins 20 %, le maximum atteignant 30 % pour la classe 1914.

« Si l'on considère la représentation classique de la pyramide des âges, avec son double profil correspondant d'un côté à la répartition des hommes par année de naissance, de l'autre côté à la répartition des femmes, l'effet des pertes de la guerre se manifeste par l'enlèvement sur le profil de la pyramide des âges en 1921, d'une bande s'étendant à peu près de 24 à 43 ans, bande atteignant son maximum d'épaisseur entre 28 et 30 ans et s'amincissant vers les extrémités.

« Le déficit des naissances pendant les années 1915 à 1919 peut être estimé à 1.500.000 environ, en admettant que ces cinq années auraient donné une moyenne de 725.000 naissances, soit 3.625.000 au total, au lieu du chiffre constaté de 2.125.000. Sur la pyramide des âges en 1921, on a de 2 à 5 ans une entaille aussi profonde du côté du sexe féminin que du côté du sexe masculin.

« Ainsi, l'effet des pertes de guerre sur la pyramide des âges est étalé sur vingt années du profil correspondant au sexe masculin seul. L'effet de la baisse des naissances est concentré sur quatre années pour l'un et l'autre sexe. Ces deux perturbations, si dissemblables dans leur état actuel, auront dans l'avenir des conséquences aussi différentes.

« La disparition des hommes tués à la guerre, arrêtant le développement de familles déjà constituées, empêchant la création de nouveaux foyers, se traduira par un déficit de naissances réparti sur un assez grand nombre d'années. Ce sera une cause de plus s'ajoutant à celles qui maintiennent un faible taux de natalité et produisant un effet étendu mais relativement peu intense.

« Au contraire, quand les générations réduites, nées de 1915 à 1919, arriveront à l'âge du mariage, soit après 20 à 25 ans, il y aura un abaissement brusque du nombre des naissances. Une nouvelle échancrure, sans doute moins profonde, apparaîtra à la base de la pyramide des âges, mais elle sera probablement encore assez marquée pour qu'une nouvelle dépression soit encore sensible, après un nouvel intervalle de 20 à 25 ans environ.

« Pour bien se rendre compte de ces faits, on peut imaginer que l'on ait construit à la même échelle la pyramide des âges de la population française pour chacune des années à partir de la fin de la guerre. En faisant défiler rapidement ces images comme les clichés d'un film cinématographique, on verrait l'entaille profonde due au déficit des naissances de 1914 à 1919, se déplacer de la base au sommet de la pyramide des âges. Quand cette entaille, dont la profondeur irait en diminuant, arriverait à la hauteur de 25 ans environ, on verrait une nouvelle échancrure moins profonde, se former à la base de la pyramide et suivre la première dans son déplacement. Vingt-cinq ans plus tard, une troisième échancrure serait très probablement encore perceptible. Et ces trois ondes, échelonnées à intervalles à peu près égaux et constants, se suivraient ainsi dans leur mouvement de la base au sommet de la pyramide.

« Cette image montre combien sont profondes et durables les conséquences démographiques d'une guerre telle que celle de 1914-1918. »

A propos de l'emploi des stéréogrammes signalé par M. le Président, M. HUBER tient à rappeler que M. GIRARD a lui-même fait établir un très intéressant stéréogramme pour représenter les résultats de sa belle enquête démographique sur le personnel du Chemin de fer du Nord.

On a les éléments nécessaires pour la construction d'un stéréogramme représentant les mouvements de la population française par âge entre les recensements de 1851 et de 1921.

FIXATION NOUVELLE DE LA DATE DE LA RÉUNION D'AVRIL 1927.

En raison des fêtes de Pâques, la séance d'avril 1927 aura lieu exceptionnellement le 27 avril au lieu du 20 avril.

La séance est levée à 22^h 30.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président,
J. GIRARD.

II

Annexes au Procès-verbal de la séance du 16 février 1927.

RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR

LES COMPTES DE L'EXERCICE 1926

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1926

ET LE PROJET DE BUDGET DE L'ANNÉE 1927

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MES CHERS COLLÈGUES,

J'ai l'honneur de vous présenter, en exécution de l'article 24 de notre Règlement, les comptes de l'exercice 1926 et le projet de budget pour l'exercice 1927, en m'attachant à être aussi bref que possible.

A — RECETTES ET DÉPENSES DE L'EXERCICE 1926

Le détail en est donné dans le tableau A.

Recettes. — Bien que le nombre de nos membres actifs non rachetés soit passé de 406 à 409, nous avons à enregistrer une baisse sensible des cotisations prévues à laquelle est venue s'ajouter une diminution des subventions. Cette différence a été compensée par la vente du Journal et surtout par le geste de notre collègue M. WATELET, qui a mis à notre disposition une somme de 1.000 francs à titre de cotisation spéciale, continuant ainsi la tradition du flambeau à laquelle faisait allusion. mais dans un autre sens, notre cher Président. Nous ne pouvons qu'être fiers de pareilles marques de sympathie et remercier chaleureusement notre collègue auquel nous souhaitons de nombreux imitateurs.

Dépenses. — Du côté des dépenses, augmentation très marquée de celles concernant le Journal : les seize pages à 950 exemplaires coûtant, de janvier à mars 1926, 410 francs, d'avril à décembre, 450 francs, et les autres dépenses : suppléments de tirage, couverture, surcharges de composition, façonnage et piqure, écriture et mise sous bandes, affranchissement, suivant la même progression.

Mais ce n'est pas tout : pour les premiers mois de 1927, les seize feuilles seront facturées à raison de 540 francs, soit 20 % d'augmentation.

Aussi, nous comptons trouver les dévouements nécessaires pour ne pas être amenés à la réduction du Journal que nous prévoyons au budget.

B — COMPTE DE PERTES ET PROFITS

Si nous établissons le compte de pertes et profits de l'année, nous avons :

<i>Pertes et Profits</i>			
	<i>Débit.</i>		<i>Crédit.</i>
Dépenses du capital libre . . .	30.300 ^f 94	Recettes du capital libre. . . .	25.691 ^f 43
		Recettes réservées	4.168 93
	<u>30.300 94</u>	(Solde débiteur global : 440 ^f 58).	<u>29.860^f 36</u>
Attribution des recettes réservées aux comptes spéciaux :		Retour au capital libre :	
Rachats, provision Médaille Bourdin, legs		1 ^o Des cotisations de rachat des sociétaires décédés	1.350 »
Coste et Mercet, etc. . .	4.168 93	2 ^o Des cotisations reçues en 1925 pour 1926.	448 50
			<u>31.658^f 86</u>
	34.469 ^f 87	Solde débiteur représentant la diminution du capital libre. .	<u>2.811^f 01</u>

C — BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1926

L'actif qui était au 31 décembre 1925 de	176.362 ^f 39
ressort au 31 décembre 1926 à.	<u>174.064 82</u>
La diminution nette est de	<u>2.297 57</u>
répartie comme suit :	
Diminution du disponible des chèques postaux :	
3.441 ^f 33 — 43 ^f 10 =	3.398 ^f 23
Augmentation :	
des fonds en caisse : 442 ^f 36 — 24 ^f 70 = . . .	417 ^f 66
du portefeuille : 173.579 ^f 36 — 172.896 ^f 36 = .	683 »
	<u>1.100 66</u>
Net comme ci-dessus.	<u>2.297^f 57</u>
Cette diminution d'actif se traduit au passif par les mouvements suivants :	
<i>Passif intérieur. Augmentations :</i>	
Réserve des cotisations rachetées.	1.350 ^f »
Provision Bourdin.	36 »
Intérêts legs Coste	1.204 42
— Mercet	233 51
Cotisations 1927-1928	820 »
	<u>3.643^f 93</u>
<i>Diminutions :</i>	
Rachats en cours	825 ^f »
Cotisations reçues en 1925 pour 1926	448 50
Capital libre	<u>2.811 01</u>
	<u>4.084 51</u>
Net en diminution.	440 ^f 58
Passif extérieur, diminution de dette.	1.856 99
Ensemble	<u>2.297^f 57</u>

D — BUDGET DE PRÉVISION POUR 1927

(Variations prévues pour le capital libre)

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Gotisations de 1927 reçues en 1926	800 ^f »	Administration :	
Cotisations à recevoir en 1927	14.400 »	Secrétariat général	2.700 ^f »
Journal	4.700 »	Convocations	1.800 »
Revenus des titres du Portefeuille libre et des legs sans affectation spéciale.	4.000 »	Trésorerie	1.400 »
Subventions :		Loyer	» »
Ville de Paris	1.000 ^f »	Journal :	
Ministère de l'Agriculture	1.000 »	Impressions, envois et graphiques	22.000 ^f »
Instruction publique	300 »	Rédaction	1.000 »
Conseil général de la Seine	500 »	Annuaire	1.200 »
Ministère du Travail	500 »	Dépenses diverses	400 »
Ensemble des recettes	27.200 ^f »		30.500 ^f »
Diminution du capital libre.	3.300 ^f »		
	<u>30.500^f »</u>		<u>30.500^f »</u>

Une diminution du capital libre est encore à envisager pour pouvoir boucler... à moins que nous ne trouvions les concours nécessaires, tant intérieurs qu'extérieurs, pour maintenir le bon renom de notre chère Société.

La diminution envisagée est de l'ordre de 3.000 et comprend une réduction assez sensible des pages du Journal, puisque la dépense prévue est la même que l'année dernière malgré l'augmentation signalée de 20 % des dépenses d'impression.

Pour terminer, vous me permettrez d'attirer votre bienveillante attention sur l'intérêt que présente le versement de vos cotisations dans les premiers mois de l'année : d'une part, vous atténuez les frais d'encaissement qui sont assez élevés; pour un reçu présenté isolément, il faut compter : 1 franc au départ, et au retour 65 centimes s'il est payé et 80 centimes s'il est impayé, au total 1^f 65 ou 1^f 80 suivant le cas; d'autre part, vous permettez à votre Trésorier de placer temporairement quelques fonds. En 1926, cela s'est traduit par une augmentation de 208^f 30 des revenus,

Le Trésorier-Archiviste,
A. TRIGNART.

(Compte de chèques postaux : Société de Statistique de Paris. — Bureau de chèques Paris — C/789-16, — 17, rue de Londres (IX^e).

A. — COMPTES

RECETTES

Recettes réelles :

Cotisations . . .	{ Membres titulaires.	13.417 »	} 13.569 »
	{ Membres correspondants.	152 »	
Journal.	{ Abonnements, ventes au numéro.	4.099 »	} 4.736 »
	{ Tirés à part.	637 »	
Intérêts non ré-	{ Sur les titres du portefeuille général, sur ceux des legs Bres-		} 4.046,43
servés.	{ son, Hancock et Levasseur, sur les fonds en compte cou-		
	{ rant.		
	{ Instruction publique.	300 »	} 2.340 »
	{ Agriculture.	1.000 »	
Subventions. . .	{ Ville de Paris.	»	
	{ Conseil général de la Seine.	500 »	
	{ Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale	540 »	
Participations aux dépenses de la Société		1.000 »	
			<u>25.691,43</u>
Rachats.	{ totaux Nouv. rég. 2 sociét. à 450	900 »	} 1.875 »
	{ partiels { Anc. rég. 11 — à 60 660 »		
	{ — 1 — à 30 30 »	975 »	
	{ Nouv. rég. 3 — à 95 285 »		} 4.168,93
Intérêts réservés.	{ Legs Mercet	233,51	
	{ — Coste	1.204,42	
	{ — Bourdin	36, »	1.473,93
Cotisations de 1927 et 1928 reçues d'avance		820 »	
			<u>29.860,36</u>
TOTAL des recettes réelles.			
<i>Recettes d'ordre.</i> — Encaissement de bons de la Défense nationale, de titres remboursés,			
versements aux chèques postaux, etc.			30.880,80
			<u>60.741,16</u>

B. — BILAN AU 31

ACTIF

PORTEFEUILLE TITRES

	204 fr. de rente 3 % perpétuelle.	7.163 »	
	100 — 5%	1.745 »	
	80 — 4% 1925.	1.892,90	
	26 obligations Indochine 3 1/2% 1899	13.039,15	
	1/4 — Ville de Paris 1898	111,03	
	2 — — 1910	790,54	
	1 — — 1919	277 »	
Prix d'achat des	74 — Foncières 1883	30.798,80	
titres sans affec-	4 — Communales 1892.	2.014,65	
tation spéciale	30 — Est 3 %	9.381,70	117.676,76
et titres d'arré-	30 — P.-L.-M., fusion, anciennes		
rages de legs en	J. J. roses 3 %	12.926 »	
compte courant.	17 — P.-L.-M. fusion, nouvelles		
	A. O. bleues 3 %	6.836,44	
	46 — Orléans 3 % nouvelles.	17.756 »	173.579,36
	2 — Est Algérien 3 %	522,90	
	25 — Indochine et Yunnan 3 %	11.020,80	
	3 — Sud de la France 3 %	1.400,85	
	36 fr. de rente 3 % perpétuelle. Legs Bourdin.	997,60	
Prix d'achat des	25 — — — Bresson.	805 »	
titres en repré-	33 — — — Levasseur	1.000 »	
sentation de	19 obligations Foncières 3 % . — Mercet	8.322 »	55.902,60
legs.	7 — P.-L.-M. fusion,		
	nouvelles 3 % . — Hancock	2.989 »	
	98 — Est Algérien 3 % — Coste	41.789 »	

DISPONIBILITÉS

Caisse.	En caisse.	442,36	} 485,46
Chèques postaux.	En compte	43,10	

DIVERS

Divers.	{ Numéros du Journal en magasin (mémoire) }	»	} »
	{ Sociétaires en retard pour 1927 (mémoire) }	»	
	TOTAL		<u>174.064,82</u>

DE 1926

DÉPENSES

Dépenses réelles :

Adminis- tration.	{	Secrétariat général, correspondance, frais et fournitures de bureau .	2.552,55	}	5.729,57
		Trésorerie et archives			
		Frais de recouvrement et de bureau et menus frais.	1.380,32		
		Impressions diverses, convocations, etc.	1.796,70		
Publica- tions.	{	Journal		}	23.087,02
		Impressions et frais d'envoi.	21.906,22		
		Rédaction	891,50		
		Tirés à part	289,30		
Annuaire. Impression et frais d'envoi.					1.188,30
					<u>30.004,89</u>
Dépenses exceptionnelles. Participation à différentes manifestations intellectuelles. . . .					296,05
TOTAL des dépenses réelles					<u>30.300,94</u>
Dépenses d'ordre. — Achats de titres, de bons de la Défense nationale, versements aux chè- ques postaux, etc.					30.880,80
					<u>61.181,74</u>

DÉCEMBRE 1926

PASSIF

CAPITAL ET RÉSERVES

CAPITAL ET RESERVES				
Capital des legs suivants.	{	Legs Bourdin	997,60	} 56.197,35
		— Bresson	805 »	
		— Hancock	3.000	
		— Levasseur	1.000 »	
		— Coste	41.934,75	
	{	— Mercet.	8.460 »	
Réserve des cotisations rachetées			{ 112 à 300 fr. 33.600 »	} 34.950 »
			3 à 450 fr. 1.350 »	
Versements effectués sur cotisations en cours de rachat			{ à 300 fr. . . 1.260 »	} 1.925 »
			à 475 fr. . . 665 »	
Provision pour médaille Bourdin				72 »
Intérêts des legs . .	{	Coste.	18.284,44	} 22.115,80
		Mercet.	3.831,36	
Cotisations pour 1927 et 1928.				820 »
Fonds sans affectation spéciale comprenant.	{	Attribution à la Société d'une partie du legs Giffard . .	22.000 »	} 55.333,41
		Indemnité pour incendie des collections du Journal de la Société	20.580,32	
		Reliquats d'exercices clos à fin 1925	15.564,10	
		en 1926	2.811,01	
				<u>171.413,56</u>

DIVERS

Sommes à disposition (Berger-Levrault) . .	Journal. Impressions diverses.	2.651,26
Cotisations à percevoir des sociétaires en retard (mémoire).		»
Total.		<u>174.064,82</u>

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913 ET DE 1923 A 1926

	1918	1923	1924	1925	1926
A. — Situation financière.					
Avoir au 1 ^{er} janvier	163.226,71	169.027,56	165.409,82	167.554,28	171.854,14
Cotisations	5.050 »	8.425 »	12.296 »	13.198 »	13.569 »
Abonnements et vente du Journal	1.527,75	2.638,35	3.508,45	3.870,20	4.736 »
Revenus des valeurs libres	3.453,32	4.010,06	4.147,80	4.035,37	4.046,43
Subventions	3.360 »	2.740 »	4.450 »	3.040 »	2.340 »
Participation aux dépenses de la Société		2.427 »	2.620 »	500 »	1.000 »
Annuités pour rachats	1.320 »	1.680 »	2.620 »	1.810 »	1.875 »
Revenus des legs	2.047,68	1.615,50	1.597,95	1.580,40	1.473,93
Recettes exceptionnelles		150 »	76 »	448,50	820 »
	16.758,75	21.258,91	31.123,20	28.482,47	29.860,36
Avoir au 31 décembre	179.985,46	190.286,47	196.533,02	196.036,75	201.714,50
Administration	3.362,30	4.648 »	5.462,95	5.699,23	5.729,57
Loyer	1.000 »		»	»	»
Journal	9.191,51	18.993,30	22.172,24	17.213,48	23.087,02
Annuaire	276,40	1.031,30	1.138,55	1.161,90	1.188,30
Bibliothèque	281,15	»	»	»	»
Dépenses exceptionnelles	1.135,50	204,05	205 »	408 »	296,05
	15.246,86	24.876,65	28.978,74	24.182,61	30.300,94
Avoir au 31 décembre	164.738,60	165.409,82	167.554,28	171.854,14	171.413,56
Caisse	3.403,38	422,95	2.532,16	24,70	442,36
Chèques postaux	»	»	»	3.441,33	43,10
Portefeuille	161.335,22	171.326,56	171.905,36	172.896,36	173.579,36
Divers		»	»	»	»
A déduire : dettes de la Société	164.738,60	171.749,51	174.437,52	176.362,39	174.064,82
Avoir net	»	6.339,69	6.883,24	4.508,25	2.551,26
	164.738,60	165.409,82	167.554,28	171.854,14	171.413,56
B. — Effectif de la Société au 31 décembre de chaque année.					
Membres d'honneur	1	2	2	2	2
Membres titulaires { à vie	106	109	109	109	144
{ non rachetés	239	371	386	406	409
Membres honoraires associés	70	49	48	47	48
Membres correspondants	31	12	11	10	11
TOTAUX	447	543	556	574	584

RAPPORT

PRÉSENTÉ AU NOM

DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

Par M. L. DUGÉ DE BERNONVILLE

MEMBRE DU CONSEIL

à la séance du 16 février 1927.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Conformément aux prescriptions du Règlement intérieur de la Société, votre Commission des Fonds et Archives s'est réunie le 10 février, à l'effet d'examiner les comptes de l'exercice 1926 et les prévisions budgétaires pour l'année en cours.

Elle m'a chargé de vous rendre compte de cet examen, qui a été grandement facilité par la clarté avec laquelle sont présentées les écritures et par l'amabilité incomparable de notre Secrétaire général et de notre Trésorier. Le détail des résultats est indiqué dans le rapport de ce dernier; il me suffira de signaler quelques points particuliers, avant d'en arriver aux conclusions.

COMPTES DE L'EXERCICE 1926

Les dépenses de l'exercice 1926 (en dehors, bien entendu, de tout achat de titres) se sont élevées à 30.300^f 94 et les recettes (non compris celles dont l'exercice ne peut pas disposer) à 25.691^f 43. Il y a donc un excédent de dépenses de 4.069^f 51, tandis que l'année précédente nous avions enregistré un excédent de recettes de 460^f 96. Cette balance défavorable est due, principalement, à l'accroissement des dépenses. En raison de la hausse générale des prix, nous avons dû subir en effet une augmentation importante des frais d'impression qui sont passés de 16.500 francs en 1925 à 21.900 en 1926. Malheureusement, si nous voulons conserver au Journal son importance actuelle — et cela nous apparaît tout à fait désirable, — il nous faut encore envisager pour 1927 une nouvelle augmentation qui peut être fixée d'ores et déjà à 20 % environ.

Au chapitre des recettes, nous devons signaler d'abord une augmentation d'environ 400 francs dans les versements des membres titulaires, grâce à un léger accroissement d'effectif, ensuite un défaut d'encaissement, en 1926, de la subvention de 1.000 francs habituellement versée par la Ville de Paris. Nous enregistrons avec plaisir une augmentation d'environ 900 francs sur le produit de la vente du Journal, et, d'autre part, l'un de nos collègues, M. WATELET, a bien voulu mettre à notre disposition une somme de 1.000 francs. Nous ajoutons ici nos vifs remerciements à ceux que lui a déjà adressés notre Trésorier.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1926

A l'actif du bilan, nous signalerons l'achat de 40 francs de rente 4% 1925 pour 901^f 90, ainsi que le remplacement d'une obligation foncière remboursée, par l'achat d'un titre de même nature. La balance de ces opérations se traduit par une légère augmentation du portefeuille par rapport au 31 décembre 1925 : 683 francs.

Naturellement, le montant du portefeuille est évalué d'après le prix d'achat des titres qui le composent. L'évaluation au cours de la Bourse au 31 décembre 1926 serait d'environ 96.800 francs, ce qui représente une moins-value de 44 % par rapport au chiffre inscrit au bilan, 173.579 francs. A cet égard, il paraît intéressant de signaler une amélioration sensible par rapport à la situation de l'année dernière. Au 31 décembre 1925, la valeur réelle des titres existants était de 89.400 francs seulement, pour une valeur d'achat de 172.896 francs, ce qui représentait une perte de plus de 48 %. Il faut espérer que cette amélioration se poursuivra encore à mesure que les valeurs à revenu fixe recouvreront la faveur qu'elles avaient perdue. La réduction du compte chèques postaux provient d'un règlement important effectué en fin d'exercice à notre imprimeur.

Au passif, nous attirons tout particulièrement l'attention de nos collègues sur la diminution du capital libre, qui est réduit de 58.144 francs en 1925 à 55.333 en 1926; la différence est de 2.811 francs.

BUDGET DE PRÉVISION POUR 1927

Dans le projet de budget pour 1927 qui vous est présenté, les frais d'impression et de rédaction du Journal ont été évalués au même chiffre que la dépense réellement effectuée en 1926, soit 23.000 francs. Or, comme il a été signalé précédemment, les tarifs d'impression se sont accrus d'environ 20 %. L'adoption de ce chiffre impliquerait donc nécessairement une réduction du même ordre dans l'importance du Journal. C'est une conséquence qu'il nous serait pourtant difficile d'accepter d'un cœur léger.

CONCLUSIONS

Dans son rapport sur les comptes de l'exercice 1925, notre collègue, M. Henri TRUCHY, envisageait l'avenir avec pessimisme, en raison de la menace d'une nouvelle hausse des prix. Vous venez de constater que ses craintes étaient malheureusement fondées et que la situation financière de notre Société est loin d'être brillante.

Aussi votre Commission a-t-elle estimé que le moment était venu de vous proposer quelques mesures de redressement. Grâce aux efforts de notre dévoué Secrétaire général, les dépenses ont été fortement comprimées jusqu'à une limite qui ne pourrait maintenant être dépassée sans porter préjudice au bon fonctionnement de la Société. Cela entraînerait en effet une réduction notable de notre Journal, qui constitue la manifestation tangible de notre activité et l'unique

moyen de faire connaître nos travaux tant à l'étranger qu'en France. Il faut donc chercher à accroître les recettes.

1^o Votre Commission a pensé tout d'abord qu'on pourrait obtenir une augmentation du revenu du portefeuille en remplaçant certaines valeurs à faible rendement par d'autres de même nature à revenu plus élevé. Elle a été amenée à vous proposer l'arbitrage suivant :

Vente de 93 obligations foncières 3 % 1883, 54 obligations P.-L.-M. 3 % et 204 francs de rente 3 % perpétuelle.

Achat pour une somme correspondant au produit de la vente de rente 4 % 1918.

En tablant sur les cours de la Bourse du 10 février, cet arbitrage procurerait un supplément de ressources annuelles de 1.000 francs environ.

2^o Cette opération ne peut malheureusement pas nous dispenser de faire appel à votre bonne volonté et nous nous trouvons dans la pénible obligation de vous proposer un relèvement de la cotisation annuelle. Nous vous proposons que cette cotisation soit portée seulement de 36 francs à 45 francs. Il ne s'agit donc que d'un relèvement minima et vous pourrez remarquer que la comparaison du chiffre proposé avec celui d'avant-guerre, 25 francs, fait ressortir un coefficient de 1,8 qui laisse bien loin devant lui le coefficient général du coût de la vie. Par répercussion, la valeur de rachat serait portée :

De 450 à 575 francs pour le paiement en une seule fois;

De 475 à 600 francs pour le paiement en cinq annuités.

De même, le prix de vente du Journal aux membres correspondants et aux abonnés serait porté de 36 francs à 45 francs pour la France et de 40 francs à 50 francs pour l'étranger.

Ces propositions ont été ratifiées par votre Conseil d'administration. Vous allez être appelés à vous prononcer sur leur opportunité. En attendant, votre Commission des Fonds et Archives vous propose, Messieurs, d'approuver la gestion du Trésorier pour 1926 et de donner votre assentiment au budget provisoire de 1927, qui s'élève, en recettes et en dépenses, à 30.500 francs.
